

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
Séance du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PUBLIER, dûment convoqué le 30 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques Grandchamp, Président du CCAS,

Délibération
n°20230404-15
CCAS/FIN

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	12
Votants	13

Présents : Jacques Grandchamp, Christelle Gaudet, Françoise Grobel, Marie-Claude Girardoz, Jean-Marc Dagand, Nelly Duffour, Rémy Beaugrand, Martine Dutruel, Anne Baud-Lavigne, Aurore Veinhard, James Besson, Françoise Duval

Excusés : Robert Baratay (Pouvoir à Christelle Gaudet)

Secrétaire de séance: Françoise Grobel

EXCURSION SENIORS 2023

Vu les articles L123-4 à L123-6 et R123-20 du code de l'action sociale et des familles,

Considérant que le CCAS propose deux sorties sur la Barque de Savoie prévues le 2 et 9 juin 2023 pour les seniors de 75 ans et plus de la commune de Publier. Le départ est prévu à 18h30 à Amphion pour une durée de 2 heures. Lors de la navigation, une conteuse interviendra sur le thème « Secrets du Lac et Mystère des Cimes ». Un moment convivial autour d'un apéritif sera également proposé. Une participation financière de 10 euros par personne sera demandée.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Approuve le projet comme indiqué ci-dessus ;

Décide de fixer le tarif suivant à 10 euros par participant ;

Fixe les modalités d'annulation et de remboursement comme suit :

Sur présentation d'un certificat médical de la personne concernée attestant que l'état de santé n'est pas compatible avec la sortie,

- ⇒ Sur présentation d'un acte de décès soit de la personne concernée soit de ses ascendants ou descendant directs.

PUBLIER, le 05/04/2023

Françoise GROBEL
Secrétaire de séance



Jacques Grandchamp
Président du CCAS



Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire
télétransmission en
Sous-Préfecture le
11 AVR. 2023
et publication le
11 AVR. 2023
Le Président,
Jacques Grandchamp